

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 mars 2026

### L'ÉTAT EN ÎLE-DE-FRANCE RAPPELLE SON ENGAGEMENT À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a remis trois prix distinguant des parcours et engagements féminins particulièrement remarquables. Le Préfet s'est ensuite rendu dans un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences, auprès de l'association Halte Aux Femmes Battues (HAFB). La journée a été l'occasion de faire le point sur l'action de l'État en Île-de-France en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes « Toutes et tous égaux 2023-2027 » structure l'action de l'État autour de priorités claires : lutter contre les violences faites aux femmes, renforcer la santé des femmes, garantir l'égalité professionnelle et économique et promouvoir la culture de l'égalité dès le plus jeune âge. Il est animé par l'État, par la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE).

#### Trois parcours féminins distingués par le prix « Femmes d'exception 2026 »

Aux côtés des associations, des acteurs économiques, des collectivités et du monde éducatif, l'État en Île-de-France agit pour faire progresser la mixité des métiers, l'autonomie économique des femmes et l'égalité professionnelle.

Dans la continuité de ces engagements, la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris a remis, le 6 mars 2026, trois prix valorisant des parcours féminins inspirants :

- le prix « Entreprise et Innovation » a été remis à Mme Cécile CONTAL, agricultrice-éleveuse à Liverdy-en-Brie (Seine-et-Marne) ;
- le prix « Sport au féminin » a été remis à Mme Domitille KIGER, double championne du monde de parachutisme ;
- le prix « Engagement citoyen » a été remis à Mme Lisa FOUILLEUL, nouvelle directrice de l'association BECOMTECH.

Ces prix ont permis de distinguer des parcours et engagements féminins particulièrement remarquables, qui contribuent à faire évoluer les représentations et déconstruire les stéréotypes.

### **Visite de l'Espace Solidarité Insertion, un accueil de jour destiné aux femmes, seules ou accompagnées d'enfants**

Le Préfet s'est ensuite rendu à l'Espace Solidarité Insertion, créé en 1995 par l'association Halte Aux Femmes Battues (HAFB) et financé par la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl). Il a visité les locaux d'accueil de jour, échangé avec l'équipe et rencontré des usagères. Cela a été l'occasion de présenter les missions de l'association, ainsi que le dispositif « Help Femmes », une permanence inter-associative en soirée (18h-21h) assurant accueil, écoute et mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales, financé par l'État et coordonné avec les associations Elle's Imagine'nt et Libre Terre de Femmes.

En 2024, les dispositifs de HAFB ont accompagné plus de 1 200 femmes et près de 900 enfants, et l'Espace Solidarité Insertion a compté près de 9 000 passages d'usagères.

L'État soutient avec un financement annuel de plus d'un million d'euros les dispositifs de HAFB (42 places d'hébergement, un accueil de jour, et une permanence de soirée).

### **En Île-de-France, l'État mobilise ses moyens pour lutter contre les violences faites aux femmes et faire avancer l'égalité**

- **En Île-de-France, le budget consacré aux droits des femmes et à l'égalité est passé de 3,3 millions d'euros en 2020 à près de 6,9 millions d'euros en 2025.** La préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris oriente près de 80 % de ce budget, soit 5,5 millions d'euros, vers des actions d'accompagnement des victimes de violences, principalement les lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation et les accueils de jour, et d'accès aux droits comme les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), présents dans tous les départements de la région.
- **Le parc d'hébergement dédié aux femmes victimes de violences compte aujourd'hui plus de 3 100 places.** La région concentre environ 30 % du parc national dédié à ce public. 90 % des sites franciliens sont organisés en non-mixité, contre 75 % au niveau national. La majorité de ces structures permet l'accueil des enfants, répondant ainsi aux besoins spécifiques des familles.
- **À l'échelle de Paris, plus de 124 logements sont dédiés aux femmes victimes de violences au sein du parc de logement adapté.** L'État, à travers la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl) finance 446 places en centre d'hébergement d'urgence (CHU) et centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ainsi que 200 places en

centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

Par ailleurs, 146 places sont dédiées à la prise en charge des femmes victimes de violences et/ou de la traite des êtres humains en Île-de-France dans le dispositif national d'asile : 41 places de CADA, 50 places en hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) et 55 places en centres provisoires d'hébergement (CPH).

- **L'État a créé des dispositifs dédiés aux femmes sans abri**, face à ce phénomène touchant particulièrement la région. Le cadre d'intervention des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) franciliens, en vigueur depuis 2023, prévoit une priorisation de la mise à l'abri pour les femmes enceintes, les femmes avec nourrissons et enfants en bas âge, et les femmes victimes de violences nécessitant une mise en sécurité immédiate. Ainsi :
  - plus de 1 000 places spécifiques ont été créées depuis 2021 à destination des femmes enceintes et des femmes sortant de maternité en situation de sans-abrisme ;
  - en 2024, deux nouveaux centres ont été ouverts à Paris, représentant 96 places supplémentaires ;
  - un poste référent femmes victimes de violences a été créé au SIAO 75, dans le cadre du déploiement du deuxième plan quinquennal Logement d'abord (2023-2027).

Grâce à ces actions, le nombre de femmes à la rue relevé lors de la Nuit de la Solidarité a baissé de 14 % à 11 % entre 2025 et 2026.

- **La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris promeut enfin des actions d'insertion professionnelle, de soutien à l'entrepreneuriat des femmes et de mixité des métiers**, notamment à travers le financement d'associations (487 753 euros en 2025). Le soutien aux services emploi des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) a permis d'accompagner 1 097 femmes en Île-de-France en 2025.

*«Des moyens importants ont été dégagés pour financer les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes. Il en a notamment été ainsi pour augmenter de 2 000 à 3 100 le nombre de places en centres d'hébergement et logements adaptés pour les femmes victimes de violence. Malgré cet effort majeur, la tension persiste. La préfecture de la région d'Île-de-France poursuivra son action avec constance, aux côtés des associations, des acteurs économiques et des collectivités afin de lutter contre les violences faites aux femmes, et de faire progresser la mixité des métiers, l'autonomie économique des femmes et l'égalité professionnelle. » - Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris*

**Contact presse :**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

